



## **AVIS DE CONVOCATION**

Assemblée Générale Mixte des Actionnaires

Mardi 6 Mai 2014

A 14 heures

Au siège social de la société  
2 rue Raymond Pitet  
38100 Grenoble

SAMSE  
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance  
Au capital de 3 458 084 €  
Siège social : 2, rue Raymond Pitet - 38100 Grenoble  
056 502 248 RCS Grenoble

# SOMMAIRE

Avis de convocation et ordre du jour	3
Comment participer à l'Assemblée	4
Gouvernement d'entreprise	7
Exposé sommaire de la situation et de l'activité de la société	14
Tableau des résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices	17
Présentation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte	18
Projet de résolutions	20
Demande d'envoi de documents	25

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société SAMSE sont convoqués le

**Mardi 6 Mai 2014 à 14 heures, en Assemblée Générale Mixte  
Au siège social de la société**

pour délibérer sur l'ordre du jour ci-dessous.

## ORDRE DU JOUR

### **A titre ordinaire**

- Rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2013
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2013
- Affectation du résultat et fixation du dividende
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés ; approbation et ratification de ces conventions
- Renouvellement des mandats des membres du Conseil de Surveillance : Messieurs Patrice Joppé, Paul Bériot, Jean-Yves Jehl de Ménorval, des sociétés CRH France Distribution et Dumont Investissement
- Non renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Madame Corinne Heiter
- Fixation du montant annuel des jetons de présence alloués aux membres du Conseil de Surveillance
- Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée aux dirigeants mandataires sociaux, au titre de l'exercice clos
- Autorisation d'achat par la société de ses propres actions

### **A titre extraordinaire**

- Autorisation d'annulation d'actions rachetées
- Modification de l'article 26-2 des statuts relatif à la limite d'âge des membres du Conseil de Surveillance

### **A titre ordinaire**

- Pouvoirs pour formalités.

# COMMENT PARTICIPER A L'ASSEMBLEE

## CONDITIONS DE PARTICIPATION A L'ASSEMBLEE

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut participer personnellement à l'Assemblée, s'y faire représenter ou voter par correspondance, dès lors qu'il justifie de cette qualité.

Toutefois, pour être admis à assister à cette Assemblée, voter par correspondance ou se faire représenter :

- l'actionnaire propriétaire d'actions nominatives devra être inscrit dans les comptes nominatifs tenus pour la société par son mandataire, BNP Paribas, au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée, à zéro heure, heure de Paris,
- l'actionnaire propriétaire d'actions au porteur devra être enregistré au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris. L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité sera constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier en annexe au formulaire de vote à distance ou de procuration.

L'actionnaire peut obtenir le formulaire unique susvisé sur demande adressée par lettre simple à son intermédiaire financier ou au service des Assemblées de la société, à l'attention de Martine VILLARINO, 2 rue Raymond Pitet, 38100 Grenoble.

## MODALITES DE PARTICIPATION A L'ASSEMBLEE

### **Vous désirez assister à l'Assemblée**

Vous devez vous présenter dans la salle de réunion, au bureau d'émargement, muni d'une carte d'identité, pour la signature de la feuille de présence.

### **Vous ne pouvez pas assister à l'Assemblée**

Vous pouvez utiliser le formulaire, choisir l'une des trois possibilités suivantes :

- voter par correspondance,
- vous faire représenter par votre conjoint, par le partenaire avec lequel vous avez conclu un pacte civil de solidarité ou par tout autre actionnaire,
- donner pouvoir au Président.

L'actionnaire désirant utiliser l'une des trois possibilités ci-dessus pourra :

- pour l'actionnaire nominatif : renvoyer le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration, à l'adresse suivante : SAMSE, Service des Assemblées, à l'attention de Martine VILLARINO, 2 rue Raymond Pitet, 38100 Grenoble,

- pour l'actionnaire au porteur : renvoyer le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration, obtenu auprès de l'intermédiaire qui gère ses titres, à compter de la date de convocation de l'Assemblée. Le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration accompagné d'une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire financier devra être renvoyé à l'adresse suivante : SAMSE, Service des Assemblées, à l'attention de Martine VILLARINO, 2 rue Raymond Pitet, 38100 Grenoble.

Pour être pris en compte, les formulaires de vote par correspondance devront être reçus par le service des Assemblées de la société, au plus tard trois jours avant la tenue de l'Assemblée.

L'actionnaire pourra se procurer, dans les délais légaux, les documents prévus aux articles R 225-81 et R 225-83 du Code de commerce par demande adressée au service des Assemblées de la société, à l'attention de Martine VILLARINO, 2 rue Raymond Pitet, 38100 Grenoble.

L'actionnaire pourra également notifier la désignation et/ou la révocation d'un mandataire par voie électronique, selon les modalités suivantes :

- pour l'actionnaire nominatif, en envoyant un e-mail à l'adresse électronique suivante : [service-assemblees@samse.fr](mailto:service-assemblees@samse.fr) en précisant ses nom, prénom et adresse ainsi que les nom et prénom du mandataire désigné ou révoqué ;
- pour l'actionnaire au porteur, en envoyant un e-mail à l'adresse électronique suivante : [service-assemblees@samse.fr](mailto:service-assemblees@samse.fr) en précisant ses nom, prénom et adresse ainsi que les nom et prénom du mandataire désigné ou révoqué. La notification devra être accompagnée de l'attestation de participation émise par l'intermédiaire dépositaire des titres ainsi que d'un justificatif d'identité.

Pour que les désignations ou révocations de mandats exprimées par voie électronique puissent être prises en compte, elles devront être reçues au plus tard la veille de l'Assemblée, à 15 heures, heure de Paris.

Seules les notifications de désignation ou de révocation de mandat pourront être envoyées à l'adresse électronique susvisée, toute autre demande ou notification portant sur un autre objet ne pourra être prise en compte et/ou traitée.

# COMMENT PARTICIPER À L'ASSEMBLÉE

- Droit de vote double au nominatif pour les actionnaires inscrits au nominatif depuis au moins 2 ans.

- Droit de vote simple

- Pour voter par correspondance ou par procuration, cocher la case B.

**IMPORTANT : avant d'exercer votre choix, veuillez prendre connaissance des instructions situées au verso / Before selecting, please see instructions on reverse side.**

QUELLE QUE SOIT L'OPTION CHOISIE, NOIRCIR COMME CECI LA OU LES CASES CORRESPONDANTES, DATER ET SIGNER AU BAS DU FORMULAIRE / WHICHEVER OPTION IS USED, SHADE BOXES LIKE THIS ■ DATE AND SIGN AT THE BOTTOM OF THE FORM. Je désire assister à cette assemblée et demande une carte d'admission : dater et signer au bas du formulaire / I wish to attend the meeting and request an admission card : date and sign at the bottom of the form.

A J'utilise le formulaire de vote par correspondance ou par procuration ci-dessous, selon l'une des 3 possibilités offertes / I prefer to use the postal voting form or the proxy form as specified below.

**SAMSE**  
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance  
Au capital de 3 458 084 €  
Siège social : 2 Rue Raymond Pitet  
38100 Grenoble  
056 502 248 RCS Grenoble

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE**  
Convoquée le 6 mai 2014 à 14 heures  
Siège Social - 2 Rue Raymond Pitet - 38100 Grenoble

**COMBINED GENERAL MEETING**  
To be held on May 6<sup>th</sup> 2014 at 02.00 pm  
at the registered office - 2 Rue Raymond Pitet - 38100 Grenoble

**CADRE RÉSERVÉ À LA SOCIÉTÉ / For Company's use only**  
Identifiant / Account  
Vote Simple / single vote  
Vote Double / Double vote  
Nominalif / Registered  
Porteur / Bearer  
Nombre / Number d'actions / of shares  
Nombre de voix / Number of voting rights

- Soit voter par correspondance. Cocher la case. Eventuellement, noircir les cases des résolutions qui ne recueillent pas votre adhésion, dater et signer en bas du formulaire.

JE VOTE PAR CORRESPONDANCE / I VOTE BY POST  
Cf. au verso renvoi (2) - See reverse (2)

Je vote OUI à tous les projets de résolutions présentés ou agréés par le Conseil d'Administration ou la Direction ou le Gérance, à l'EXCEPTION de ceux que je signale en notifiant comme ceci la case correspondante et pour lesquels Je vote NON ou Je m'abstiens.  
I vote YES all the draft resolutions approved by the Board of Directors EXCEPT those indicated by a shaded box - like this ■, for which I vote NO or I abstain.

Sur les projets de résolutions non agréés par le Conseil d'Administration ou le Directeur ou la Gérance, Je vote en notifiant comme ceci la case correspondante à mon choix.  
On the draft resolutions not approved by the Board of directors, I cast my vote by shading the box of my choice - like this ■.

JE DONNE POUVOIR AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
Cf. au verso renvoi (3)  
I HEREBY GIVE MY PROXY TO THE CHAIRMAN OF THE MEETING  
See reverse (3)

JE DONNE POUVOIR A : cf. au verso renvoi (4)  
I HEREBY APPOINT see reverse (4)  
M, Mme ou Mlle, selon école / Mr, Mrs or Miss, Corporate Name  
Adresse / Address

**ATTENTION : S'il s'agit de titres au porteur, les présentes instructions ne seront valables que si elles sont directement retournées à votre banque.**  
CAUTION : If it is about bearer securities, the presents instructions will be valid only if they are directly returned to your bank.

Nom, Prénom, Adresse de l'actionnaire (si ces informations figurent (4)(b), les vérifier et les recueillir (éventuellement) -Surname, first name, address of the shareholder (if this information is already supplied, please verify and correct if necessary)  
Cf. au verso renvoi (1) - See reverse (1)

OUI / Yes									NON / No									ABSTIEN / Abstain																										
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45
<input type="checkbox"/>																																												

Des amendements ou des résolutions nouvelles étaient présentés en assemblée / In case amendments or new resolutions are proposed during the meeting - Je donne pouvoir au Président de l'A.G. de voter en mon nom. / I appoint the Chairman of the meeting to vote on my behalf - Je m'abstiens (l'abstention équivaut à un vote contre). / I abstain (from voting is equivalent to a vote NO) .....  
Je donne procuration (cf. au verso renvoi 4) à M, Mme ou Mlle Raisson Nanna .....  
pour voter en mon nom / I appoint (see reverse (4)) Mr, Mrs or Miss Copsema Nanna to vote on my behalf

Pour être prise en considération, toute formule doit parvenir au plus tard :  
in order to be considered, the completed form must be returned at the latest:  
sur 1<sup>ère</sup> convocation / on 1<sup>st</sup> notice sur 2<sup>ème</sup> convocation / on 2<sup>nd</sup> notice

30 avril 2014 / April 30th 2014  
à/ to SAMSE

Date & Signature

Quel que soit votre choix, n'oubliez pas de dater et signer.

- Soit donner pouvoir au Président. Dater et signer en bas du formulaire.

- Soit vous faire représenter par votre conjoint ou par un autre actionnaire (personne physique ou morale). Cocher la case, mentionner les nom et prénom du mandataire, dater et signer en bas du formulaire.

Quel que soit le mode de participation choisi, Le formulaire complété et signé doit être retourné dans les meilleurs délais à :

SAMSE  
Service des Assemblées  
2, rue Raymond Pitet  
38100 GRENOBLE

# GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

## COMPOSITION DU DIRECTOIRE

### **Olivier Malfait**

Président

53 ans

#### **Adresse professionnelle :**

SAMSE  
2 rue Raymond Pitet  
38100 Grenoble

#### **Premier mandat de Président :**

16 janvier 2007

#### **Dernier renouvellement :**

31 janvier 2014

#### **Expiration :**

31 janvier 2016

#### **Nombre d'actions SAMSE**

**détenues : 6 880**

### Parcours professionnel

Titulaire d'un Master en Finances (1983) et du MBA de l'EM Lyon, Olivier Malfait a débuté sa carrière comme contrôleur de gestion, puis Directeur Financier pendant sept ans. Il a rejoint le Groupe SAMSE en 1995, en qualité de Secrétaire Général du Groupe, a été nommé membre du Directoire et Directeur Général en 2000, puis Président du Directoire de SAMSE en janvier 2007.

### Mandats en cours

**Président du Directoire :** SA SAMSE

**Président :** SAS SC INV

**Membre du Directoire :** SA SAMSE, SA DORAS

**Vice-Président du Conseil de Surveillance :** SA DIJON BETON

**Membre du Conseil de Surveillance :** SA DIJON BETON, SAS SDEEC

**Administrateur :** SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS, SAS F.D.E. (jusqu'au 24/01/13), SAS GAMAG, SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES, SAS M+ MATERIAUX, SAS PLATTARD, SAS ZANON TRANSPORTS, MEDEF, SA VAUDREY (depuis le 29/04/13)

**Représentant permanent de SAMSE au Conseil ou Comité de Direction :**

SA CHRISTAUD, SAS BOIS MAURIS ODDOS, SAS MATERIAUX SIMC (jusqu'au 28/01/2014)

**Représentant permanent de SAMSE au Comité de Surveillance :** SAS MATERIAUX SIMC (depuis le 28/01/2014)

**Membre du Comité de Direction :** SAS BOURG MATERIAUX, SAS CELESTIN MATERIAUX, SAS DEGUERRY-SAMSE, SAS LA BOITE A OUTILS, SAS TARARE MATERIAUX, SAS SWEETAIR FRANCE, SAS REMAT, SAS DUMONT IMMOBILIER, SAS ENTREPOT DU BRICOLAGE AUBENAS (depuis le 02/07/13)

**Membre du Conseil de Gestion :** SAS BTP DISTRIBUTION (jusqu'au 02/04/2013)

### Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

**Président :** SAS QUINCAILLERIE DU PAYS DE SEYNE (jusqu'au 28/11/08), SAS EXPOTEO (jusqu'au 10/05/11)

**Directeur Général :** SA DUMONT INVESTISSEMENT (jusqu'au 17/05/11)

**Directeur Général Délégué :** SA DUMONT INVESTISSEMENT (jusqu'au 26/05/09)

**Gérant :** SCI DUNOYER DUMONT (jusqu'au 01/07/09), SCI DU ROUSSILLON (jusqu'au 10/11/10), SCI LE MAS (jusqu'au 10/11/10), SCI PORTE DE SAVOIE (jusqu'au 10/11/10), SCI VALMAR (jusqu'au 10/11/10), SCI SAONE (jusqu'au 10/11/10), SCI CELESTIN CHASSIEU (jusqu'au 25/01/12), SCI CHARPIEU (jusqu'au 25/01/12), SCI DU VIEUX PORT (jusqu'au 25/01/12), SCI LE BOURG (jusqu'au 25/01/12)

**Co-Gérant :** SCI LES BAMBOUS (jusqu'au 14/05/09), SCI LE CARREAU (jusqu'au 26/11/10)

**Représentant permanent de SAMSE au Conseil :** SA BOIS MAURIS ODDOS (jusqu'au 01/07/10)

**Membre du Comité de Direction :** SAS SOCIETE DES GRAVIERS ET AGGLOMERES DE CLUSES (jusqu'au 28/11/08), SAS E-MAT (jusqu'au 02/10/12), SAS EXPOTEO (jusqu'au 26/12/12)

**Membre du Conseil de Surveillance :** SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES (jusqu'au 21/04/09)

**Administrateur :** SA FRANCHEVILLE MATERIAUX (jusqu'au 01/01/12), SAS CPSB (jusqu'au 29/02/12), SA REMAT (jusqu'au 02/05/12), SA ETS RENE DE VEYLE (jusqu'au 02/05/12)

## François Bériot

Vice-Président et  
Directeur Général

50 ans

### Adresse professionnelle :

SAMSE  
2 rue Raymond Pitet  
38100 Grenoble

**Premier mandat de Vice-Président et Directeur Général :** 16 janvier 2007

**Dernier renouvellement :**  
31 janvier 2014

**Expiration :**  
31 janvier 2016

**Nombre d'actions SAMSE détenues :** 1 065

## Jean-Jacques Chabanis

55 ans

### Adresse professionnelle :

LA BOITE A OUTILS  
2 rue Raymond Pitet  
38100 Grenoble

**Premier mandat :**  
31 janvier 2000 au 1<sup>er</sup> janvier 2005

**Deuxième mandat :**  
1<sup>er</sup> avril 2006

**Dernier renouvellement :**  
31 janvier 2014

**Expiration :**  
31 janvier 2016

**Nombre d'actions SAMSE détenues :** 2 890

### Parcours professionnel

Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble en 1987, François Bériot intègre le Groupe SAMSE en 1988 comme responsable d'activité, avant d'être nommé chef d'agence en 1992 puis Directeur des Régions Savoie en 2000 et Sud Isère en 2002. En 2006, il devient Directeur du négoce puis est nommé Vice-Président du Directoire SAMSE en janvier 2007.

### Mandats en cours

**Vice-Président du Directoire et Directeur Général :** SA SAMSE

**Membre du Directoire :** SA SAMSE, SA DORAS

**Président :** SAS ETS RENE DE VEYLE, SAS MCD (depuis le 23/05/13)

**Administrateur :** SA CHRISTAUD, SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS, SAS F.D.E. (jusqu'au 24/01/13), SAS GAMAG, SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES, SAS PLATTARD, SAS ZANON TRANSPORTS

**Membre du Comité de Direction :** SAS BOIS MAURIS ODDOS, SAS CELESTIN MATERIAUX, SAS DEGUERRY-SAMSE, SAS SWEETAIR FRANCE, SAS BOURG MATERIAUX, SAS REMAT, SAS DUMONT IMMOBILIER

### Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

**Président Directeur Général :** SA ETS RENE DE VEYLE (jusqu'au 02/05/12)

**Président :** SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES (jusqu'au 02/05/12), SAS EXPOTEO (jusqu'au 26/12/12),

**Administrateur :** SA BOIS MAURIS ODDOS (du 05/05/10 au 01/07/2010), SA FRANCHEVILLE MATERIAUX (jusqu'au 01/01/12), SA ETS RENE DE VEYLE (jusqu'au 02/05/12), SA REMAT (jusqu'au 02/05/12)

**Membre du Conseil de Surveillance :** SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES (jusqu'au 21/04/09)

**Membre du Directoire :** SASP GRENOBLE METROPOLE Hockey 38 (jusqu'au 14/12/09)

**Membre du Comité de Direction :** SAS E-MAT (jusqu'au 02/10/12), SAS EXPOTEO (jusqu'au 26/12/12)

### Parcours professionnel

Titulaire d'un DEA Gestion obtenu en 1980, Jean-Jacques Chabanis a exercé toute sa carrière au sein du Groupe SAMSE. Après avoir été responsable d'activité libre service et troisième œuvre puis Directeur de la communication SAMSE, il est actuellement Président de LA BOITE A OUTILS.

### Mandats en cours

**Membre du Directoire :** SA SAMSE

**Président :** SAS LA BOITE A OUTILS, SAS ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT, SAS COMPTOIR FROMENT, SAS ENTREPOT DU BRICOLAGE AUBENAS (depuis le 02/07/13)

**Représentant permanent de LA BOITE A OUTILS, Président :** SAS DEDB (depuis le 29/03/13)

**Représentant permanent de DEDB, Président :** SAS DEDB MAGASINS (depuis le 14/03/14), SAS DEDB REMIREMONT (depuis le 14/03/14)

**Co-Gérant :** SCI ENTREPOT FROMENT

**Membre du Comité de Direction :** SAS RG BRICOLAGE, SAS ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT, SAS LA BOITE A OUTILS, SAS COMPTOIR FROMENT, SAS ENTREPOT DU BRICOLAGE AUBENAS (depuis le 02/07/13)

### Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

**Président :** SAS MCD (jusqu'au 18/06/09), SAS TS HABITAT (jusqu'au 01/01/12), SAS DES IDEES (jusqu'au 26/12/12)

**Directeur Général :** SAS TS HABITAT (jusqu'au 08/01/08), SA SAMSE (jusqu'au 31/01/10)

**Directeur Général Délégué :** SA BRICO ALES (jusqu'au 28/11/08), SA DUMONT INVESTISSEMENT (jusqu'au 17/05/11)

**Gérant :** SARL COMPTOIR FROMENT (jusqu'au 21/12/12)

**Administrateur :** SA BRICO ALES (jusqu'au 28/11/08), SA REMAT (jusqu'au 21/04/09), SA TC-HP (jusqu'au 09/05/12)

**Représentant permanent de LA BOITE A OUTILS, Président :** SAS BRICOLAGE BOIS DU VERNE (jusqu'au 26/12/12)

**Membre du Comité de Direction :** SAS DES IDEES (jusqu'au 26/12/12)

## Laurent Chamero

45 ans

### Adresse professionnelle :

SAMSE  
2 rue Raymond Pitet  
38100 Grenoble

### Premier mandat :

31 janvier 2010

### Dernier renouvellement :

31 janvier 2014

### Expiration :

31 janvier 2016

**Nombre d'actions SAMSE détenues :** 120

### Parcours professionnel

Titulaire d'un DEA Finances (1993) de l'IAE Grenoble et du D.E.S.C.F. (1993), Laurent Chamero a débuté sa carrière en tant qu'expert comptable stagiaire dans un cabinet d'expertise de l'agglomération Grenobloise. Il a ensuite accompagné, pendant 12 ans, le développement important d'un Groupe de distribution automobile en tant que Directeur Administratif et Financier. Il a rejoint le Groupe SAMSE en février 2009 comme Directeur Administratif et Financier et a remplacé Bernard Puel en qualité de membre du Directoire le 31 janvier 2010.

### Mandats en cours

**Membre du Directoire :** SA SAMSE

**Directeur Général :** SAS M+ MATERIAUX

**Gérant :** SARL LCFI, SARL EPPS, SCI LA PAYRE (depuis le 02/09/2013)

**Administrateur :** SAS M+ MATERIAUX, SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES, SAS VAUDREY (depuis le 29/04/13)

**Membre du Comité de Direction :** SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS, SAS DUMONT IMMOBILIER, SAS GAMAG (depuis le 23/04/13)

### Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

**Co-Gérant :** SARL 2LA LOCATIONS (jusqu'au 10/12/08), SARL ONE LOC (jusqu'au 10/12/08)

**Administrateur :** SA CPSB (jusqu'au 29/02/12), SA ETS RENE DE VEYLE (jusqu'au 02/05/12)

## Philippe Gérard

54 ans

### Adresse professionnelle :

SAMSE  
2 rue Raymond Pitet  
38100 Grenoble

### Premier mandat :

31 janvier 2004

### Dernier renouvellement :

31 janvier 2014

### Expiration :

31 janvier 2016

**Nombre d'actions SAMSE détenues :** 6 599

### Parcours professionnel

Philippe Gérard a effectué tout son parcours professionnel au sein du Groupe SAMSE : entré en 1980, il devient assistant technico-commercial en 1985, puis chef de dépôt et responsable d'agence en 1994. Après avoir exercé la fonction de Directeur de la Région Savoie, puis en 2003, celle de Directeur de la Région Haute-Savoie, il est actuellement Directeur Commercial.

### Mandats en cours

**Membre du Directoire :** SA SAMSE

**Membre du Comité de Direction :** SAS BOIS MAURIS ODDOS

### Mandat échu au cours des cinq derniers exercices

**Représentant permanent de SAMSE, Président :** SAS SOCIETE DES GRAVIERS ET AGGLOMERES DE CLUSES (jusqu'au 28/11/08)

## Christophe Lyonnet

44 ans

### Adresse professionnelle :

SAMSE  
2 rue Raymond Pitet  
38100 Grenoble

### Premier mandat :

16 mars 2007

### Dernier renouvellement :

31 janvier 2014

### Expiration :

31 janvier 2016

**Nombre d'actions SAMSE détenues :** 250

### Parcours professionnel

De formation D.U.T Génie civil (diplômé en 1990), Christophe Lyonnet a intégré le Groupe SAMSE en qualité d'attaché technico-commercial en 1994. Il a ensuite exercé le poste de responsable d'agence, avant d'être nommé Directeur de la Région Savoie en 2004.

### Mandat en cours

**Membre du Directoire :** SA SAMSE

### Mandat échu au cours des cinq derniers exercices

**Président :** SAS MATERIAUX DES ALPES (du 25/02/10 au 29/11/10)

## Jérôme Thfoin

54 ans

### Adresse professionnelle :

SAMSE  
2 rue Raymond Pitet  
38100 Grenoble

### Premier mandat :

2 janvier 2003

### Dernier renouvellement :

31 janvier 2014

### Expiration :

31 janvier 2016

### Nombre d'actions SAMSE

détenues : 250

### Parcours professionnel

Titulaire d'une maîtrise Marketing Vente et d'un DESS CAAE, Jérôme Thfoin a réalisé une grande partie de son parcours professionnel dans le domaine automobile, comme cadre Commercial et Marketing de différentes marques du secteur et comme Directeur Général de KIA AUTOMOBILES FRANCE. Il a rejoint le Groupe SAMSE en 2001, en qualité de Directeur Commercial et Marketing puis a été nommé Directeur Marketing et Innovation en 2012.

### Mandats en cours

**Membre du Directoire :** SA SAMSE

**Administrateur :** SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS, GIE R.E.H.

**Membre du Comité de Direction :** SAS SWEETAIR FRANCE

### Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

**Président :** SAS SAMSE SOLAIRE (jusqu'au 04/06/12), SAS E-MAT (jusqu'au 02/10/12)

**Membre du Comité de Direction :** SAS E-MAT (jusqu'au 02/10/12)

**Administrateur :** SAS GAMAG (jusqu'au 23/04/13)

## COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

## Patrice Joppé

Président

79 ans

### Adresse professionnelle :

SAMSE  
2 rue Raymond Pitet  
38100 Grenoble

### Premier mandat :

31 janvier 2000

### Dernier renouvellement :

AG 2012

### Expiration :

AG 2014

### Nombre d'actions SAMSE

détenues : 841

### Parcours professionnel

Diplômé de l'Institut des Hautes Etudes Américaines en 1957 et de l'ESSEC en 1958, Patrice Joppé est actuellement (depuis l'année 2000) Président du Conseil de Surveillance SAMSE et Président Directeur Général de sa holding, DUMONT INVESTISSEMENT.

Il a intégré la société SAMSE en 1961 comme Attaché de Direction, puis est devenu Directeur des Achats en 1964 et Directeur Général entre 1968 et 1974. Il a exercé le mandat de Président Directeur Général SAMSE entre 1974 et 2000.

### Mandats en cours

**Président du Conseil de Surveillance :** SA SAMSE

**Président Directeur Général :** SA DUMONT INVESTISSEMENT

**Administrateur :** SA DUMONT INVESTISSEMENT, SA CHRISTAUD, BANQUE RHONE ALPES

**Membre du Conseil de Surveillance :** SA SAMSE, SA DORAS

### Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

**Administrateur :** SA ETS RENE DE VEYLE (jusqu'au 26/05/09), REMAT (jusqu'au 10/05/11)

**Membre du Comité de Direction :** SAS LA BOITE A OUTILS (jusqu'au 13/05/11)

## Paul Bériot

Vice-Président

75 ans

### Adresse professionnelle :

SAMSE  
2 rue Raymond Pitet  
38100 Grenoble

### Premier mandat :

14 mai 2007

### Dernier renouvellement :

AG 2012

### Expiration :

AG 2014

### Nombre d'actions SAMSE

détenues : 10

## Corinne Heiter

43 ans

### Adresse professionnelle :

JINDALFILMS EUROPE  
1 B, rue Thomas Edison  
L - 1445 LUXEMBOURG

### Premier mandat :

AG 2012

### Expiration :

AG 2014

### Nombre d'actions SAMSE

détenues : 10

## Jean-Yves Jehl de Ménorval

66 ans

### Adresse professionnelle :

SAMSE  
2 rue Raymond Pitet  
38100 Grenoble

### Premier mandat :

31 janvier 2000

### Dernier renouvellement :

AG 2012

### Expiration :

AG 2014

### Nombre d'actions SAMSE

détenues : 212

### Parcours professionnel

Diplômé HEC, Paul Bériot a débuté sa carrière comme ingénieur technico-commercial au sein de la société IBM. Il a intégré la société SAMSE en 1970 comme attaché de Direction pendant un an puis Directeur Général adjoint jusqu'en 1974 et Directeur Général à compter de cette date. Entre 2000 et 2006, Paul Bériot a été Président du Directoire SAMSE. Il a également dirigé la filiale de SAMSE, la société LA BOITE A OUTILS, jusqu'en 2005.

### Mandats en cours

**Président du Conseil de Surveillance :** SA DORAS

**Vice-Président du Conseil de Surveillance :** SA SAMSE

**Membre du Conseil de Surveillance :** SA SAMSE, SA DORAS

**Administrateur :** SA DUMONT INVESTISSEMENT, SAS MATERIAUX SIMC (jusqu'au 28/01/2014)

**Membre du Comité de Direction :** SAS LA BOITE A OUTILS

**Membre du Comité de Surveillance :** SAS MATERIAUX SIMC (depuis le 28/01/2014)

### Mandat échu au cours des cinq derniers exercices

**Président :** SAS SC INV (jusqu'au 25/06/08)

### Parcours professionnel

Titulaire d'un Master en Gestion des entreprises (1993) de l'IAE de Lyon, Corinne Heiter a débuté sa carrière comme contrôleur de gestion puis Directeur Administratif et Financier pendant huit ans dans le secteur de l'industrie. Elle a été nommée à la tête de la société REXOR en 2009 en tant que Directeur Général, et depuis 2011 en qualité de Président de cette même entreprise industrielle dans le secteur des films d'emballage et d'isolation. Elle est actuellement Directeur Administratif et Financier Europe de la société JINDALFILMS.

### Mandats en cours

**Président :** SAS REXOR

**Membre du Conseil de Surveillance :** SA SAMSE

**Administrateur :** SMI (Service Médical Interentreprises du Voironnais et de la Bièvre)

**Autres fonctions :** Conseiller du Commerce extérieur de la France

### Pas de mandat échu au cours des cinq derniers exercices

### Parcours professionnel

Diplômé EDHEC, option Finances, et d'un troisième cycle Centre des Hautes Etudes de Marketing et Stratégie, Jean-Yves Jehl de Ménorval est ingénieur retraité de PEUGEOT CITROËN AUTOMOBILES.

### Mandats en cours

**Membre du Conseil de Surveillance :** SA SAMSE

**Administrateur :** CAISSE INTERPROFESSIONNELLE DE PREVOYANCE DES CADRES, RETRAITE / CAISSE AGIRC du Groupe MALAKOFF-MEDERIC, Centre d'informations sociales et d'actions gérontologiques «LES ARCADES» (Troyes)

**Membre :** Commission des Placements MALAKOFF-MEDERIC

### Mandat échu au cours des cinq derniers exercices

**Vice-Président du Conseil de Surveillance :** SA SAMSE (jusqu'au 23/05/08)

## **CRH FRANCE DISTRIBUTION** Mandat en cours

**Siège social :**  
CRH FRANCE  
88 Rue du Dôme  
92100 Boulogne

**Premier mandat :**  
Cooptation 30 juin 2011

**Dernier renouvellement :**  
AG 2012

**Expiration :**  
AG 2014

**Nombre d'actions SAMSE  
détenues :** 730 640

**Membre du Conseil de Surveillance :** SA SAMSE

### Pas de mandat échu au cours des cinq derniers exercices

## **Khaled Bachir - Représentant permanent CRH FRANCE DISTRIBUTION**

59 ans

**Adresse professionnelle :**  
CRH FRANCE  
88 Rue du Dôme  
92100 Boulogne

**Nombre d'actions SAMSE  
détenues :** 0

### Parcours professionnel

Titulaire d'une maîtrise de gestion, Khaled Bachir a débuté sa carrière dans un négoce familial de l'Est de la France, dans lequel il a occupé différents postes jusqu'à la fonction de Directeur Commercial. En 1989, il a rejoint le Groupe SAINT GOBAIN en qualité de Directeur Général d'une filiale. Il a ensuite intégré POINT P au sein du même Groupe en 1995 où il a exercé différentes responsabilités, les dernières en date étant Membre du Directoire et du Comité Exécutif et Directeur Général Adjoint du Groupe POINT P. Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2012, il préside le Groupe CRH FRANCE.

### Mandats en cours

**Président :** CRH FRANCE, CRH FRANCE DISTRIBUTION, CRH ILE DE FRANCE DISTRIBUTION, CRH NORMANDIE DISTRIBUTION CRH TP DISTRIBUTION

**Directeur Général :** SAS SC INV

**Co-Gérant :** LDP HOCHET, ACADEMIE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS, CRH TP DISTRIBUTION

**Membre du Conseil de Surveillance :** SA DORAS

**Représentant permanent CRH FRANCE DISTRIBUTION au Conseil de Surveillance :** SA SAMSE

**Administrateur :** ARPEGIO

### Mandat échu au cours des cinq derniers exercices

**Membre permanent du Directoire :** GROUPE POINT P

## DUMONT INVESTISSEMENT

**Siège social :**  
2 rue Raymond Pitet  
38100 Grenoble

**Premier mandat :**  
31 janvier 2000

**Dernier renouvellement :**  
AG 2012

**Expiration :**  
AG 2014

**Nombre d'actions SAMSE  
détenues :** 1 743 329

### Mandat en cours

**Membre du Conseil de Surveillance :** SA SAMSE

### Pas de mandat échu au cours des cinq derniers exercices

## **Marie-Claude Guicherd - Représentant permanent DUMONT INVESTISSEMENT**

67 ans

**Adresse professionnelle :**  
383 Rue Paradis  
13008 MARSEILLE

**Nombre d'actions SAMSE  
détenues :** 792

### Parcours professionnel

Lauréate de l'Ecole de Notariat et titulaire du Certificat d'Etude Juridique et Fiscal, Marie-Claude Guicherd a débuté sa carrière en 1972, en qualité de Conseil Juridique, puis est devenue Avocat, lors de la fusion des deux professions en 1991. Marie-Claude Guicherd est spécialisée en Droit des Sociétés et en Droit Fiscal.

### Mandats en cours

**Représentant permanent de DUMONT INVESTISSEMENT au Conseil de Surveillance :** SA SAMSE

**Vice Présidente et Administrateur :** Ligue contre le cancer

**Gérante :** SCI MARIE-NOELLE, SCI MYRIAM, SCI DOMINO, SCI GRANDE OURSE

### Mandat échu au cours des cinq derniers exercices

**Administrateur :** SA DUMONT INVESTISSEMENT (jusqu'au 27/05/10)

# EXPOSE SOMMAIRE DE LA SITUATION ET DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

## ACTIVITE DE SAMSE

Extrait du compte de résultat (données sociales)

(en millions d'euros)	2013	2012	2011	% sur 1 an	% sur 2 ans
Chiffre d'affaires	487,8	486,0	482,8	0,4	1,0
Résultat d'exploitation	18,9	16,4	21,3	15,0	-11,0
Résultat financier	7,4	8,5	4,7	-13,5	55,7
Résultat exceptionnel	-1,6	-0,6	0,2	155,6	-300,0
Participation	0,6	0,6	1,1	-0,8	-47,4
Impôt sur le résultat	6,1	5,5	7,0	10,1	-12,5
Résultat net	18,0	18,2	18,1	-1,3	-0,9

Le chiffre d'affaires réalisé par SAMSE sur l'exercice 2013 s'élève à 487,8 M€ contre 486,0 M€ en 2012, ce qui représente une hausse de 0,4 %.

Le résultat d'exploitation augmente, passant de 16,4 M€ en 2012 à 18,9 M€ en 2013, soit une hausse de 15,0 % : les produits d'exploitation se situent à 502,4 M€ et les charges à 483,5 M€.

Le résultat financier, constitué principalement de dividendes en provenance des filiales, est en baisse par rapport à 2012.

Le résultat exceptionnel négatif de 0,6 M€ en 2012 ressort également en perte de 1,6 M€ pour l'exercice.

Après une participation des salariés de 0,6 M€ et un impôt sur les bénéfices de 6,1 M€, le résultat net s'établit à 18,0 M€, en baisse de 1,3 % par rapport au résultat 2012.

## ACTIVITE DU GROUPE

Extrait du compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	2013	2012	2011	% sur 1 an	% sur 2 ans
Chiffre d'affaires	1 168,4	1 138,0	1 141,5	2,7	2,4
Résultat opérationnel courant	51,0	47,5	54,4	7,4	-6,2
Résultat opérationnel	50,6	48,2	55,5	5,0	-8,9
Résultat financier	-1,6	-1,8	-2,7	-14,7	-43,3
Charge d'impôt	17,2	14,6	17,5	18,0	-1,6
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	2,9	2,5	2,5	13,0	16,4
Résultat net des sociétés intégrées	34,7	34,3	37,8	1,1	-8,2
Dont part attribuable aux actionnaires de SAMSE	29,7	30,8	33,1	-3,7	-10,4

## 1 - Chiffre d'affaires

Dans un contexte difficile, le Groupe affiche au cours de l'exercice 2013 une bonne résistance de son volume d'activité avec un chiffre d'affaires de 1 168,4 M€, en progression de 2,7 % par rapport à celui de l'année 2012 (-1,4 % à périmètre comparable).

Le chiffre d'affaires de l'activité négoce atteint 960,1 M€, enregistrant une augmentation de 2,2 %, principalement en raison de l'acquisition auprès de VM Matériaux de neuf agences situées dans le Sud-Ouest de la France en février 2013.

Le chiffre d'affaires de l'activité bricolage s'établit à 208,3 M€, en augmentation de 5,0 %, intégrant la globalité du chiffre d'affaires des magasins de Montélimar et Alès depuis le début de l'année 2013.

### *Répartition du chiffre d'affaires par activité*

(en millions d'euros)	2013	2012	2011	% sur 1 an	% sur 2 ans
Négoce	960,1	939,5	951,7	2,2	0,9
Bricolage	208,3	198,5	189,8	5,0	9,7
Total Groupe	1 168,4	1 138,0	976,6	2,7	19,6

## 2 - Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant se situe à 51,0 M€ et enregistre une hausse de 7,4 %. Cette amélioration est le résultat d'une part, du maintien du niveau de marge commerciale et d'autre part, d'une maîtrise des frais de personnel et des charges externes tout au long de l'année 2013.

## 3 - Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel s'établit à 50,6 M€ en augmentation de 5,0 % par rapport à l'exercice 2012. Les éléments non courants s'élèvent à - 0,4 M€ sur 2013.

## 4 - Résultat financier

Le résultat financier représente une charge de 1,6 M€, en baisse de 0,2 M€ par rapport à 2012, en raison de la diminution sensible du coût de l'endettement.

## 5 - Impôt sur le résultat

La charge d'impôt ressort à 17,2 M€ contre 14,6 M€ l'année précédente. Le taux de l'impôt facial du Groupe s'élève à 35,1 %.

## 6 - Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence

La quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence représente un montant de 2,9 M€.

## 7 - Résultat net des sociétés intégrées

Le résultat net s'élève à 34,7 M€ soit une progression de 1,1 % par rapport à l'exercice précédent.

## 8 - Résultat net des sociétés intégrées dont part attribuable aux actionnaires de SAMSE

La part de résultat revenant au Groupe s'élève à 29,7 M€ contre 30,8 M€ l'an dernier, soit une baisse de 3,6 %.

## FLUX FINANCIERS

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'endettement net sur les trois derniers exercices :

(en millions d'euros)	2013	2012	2011
Dettes financières non courantes	117,4	122,4	123,7
Dettes financières courantes (hors concours bancaire)	54,0	55,7	54,0
Trésorerie nette	-16,8	-15,5	-12,8
Endettement net	154,6	162,6	164,9

## PERSPECTIVES D'AVENIR

Le Groupe aborde l'année 2014 de manière sereine, tout en étant prudent, compte tenu du contexte économique.

Il poursuivra son développement sur ses deux métiers de base (négoce de matériaux et bricolage) tout en préservant sa structure financière.

# TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

En euros

Date d'arrêté	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	3 458 084	3 458 084	3 458 084	3 458 084	3 442 087
Nombre d'actions					
- ordinaires	3 458 084	3 458 084	3 458 084	3 458 084	3 442 087
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription	0	0	0	0	19 309
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	487 817 922,74	486 000 213,20	482 782 676,36	423 227 843,57	405 837 444,53
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	38 177 372,73	38 263 594,19	39 001 460,77	35 055 495,21	31 348 414,59
Impôts sur les bénéfices	6 084 332,00	5 525 927,00	6 950 029,00	4 922 582,00	3 403 831,00
Participation des salariés	586 956,00	591 610,00	1 117 380,00	998 826,00	423 554,00
Dot. Amortissements et provisions	13 544 139,73	13 951 455,88	12 810 768,25	11 744 394,33	13 831 422,27
Résultat net	17 961 945,00	18 194 601,31	18 123 283,52	17 389 692,88	13 689 607,32
Résultat distribué	7 261 976,40	6 916 168,00	7 607 784,80	6 916 168,00	6 195 756,60
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
<i>Résultat après impôt, participation,</i> avant dot.amortissements, provisions	9,11	9,30	8,95	8,42	8,00
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	5,19	5,26	5,24	5,03	3,98
Dividende attribué	2,10	2,00	2,20	2,00	1,80
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés	1 467	1 503	1 454	1 398	1 403
<i>Masse salariale</i>	43 175 804,57	43 492 978,36	41 128 274,28	38 218 783,32	37 388 071,10
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	18 148 384,87	19 155 401,64	18 220 929,64	16 048 741,76	15 569 569,04

# PRESENTATION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

## *Partie ordinaire*

### Approbation des comptes sociaux et consolidés

(Première à quatrième résolutions)

Les quatre premières résolutions portent sur :

- L'approbation des comptes : vous aurez à vous prononcer sur les comptes de la société mère SAMSE (première résolution) ainsi que sur les comptes consolidés du Groupe (deuxième résolution).
- L'affectation du résultat (troisième résolution) : le dividende distribué s'élèvera, si l'Assemblée décide comme cela lui est proposé, à 2,10 € par action. Le paiement sera effectué à compter du 20 juin 2014.
- L'approbation des conventions et engagements réglementés (quatrième résolution) : le détail de ces conventions figure dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes.

### Composition du Conseil de Surveillance

(Cinquième à dixième résolutions)

Les mandats des membres du Conseil de Surveillance arrivent à échéance. Dans les cinquième à dixième résolutions, il vous est proposé de :

- renouveler les mandats de membre du Conseil de Surveillance de Messieurs Patrice Joppé, Paul Bériot, Jean-Yves Jehl de Ménorval et des sociétés CRH France Distribution et Dumont Investissement,
- de ne pas renouveler le mandat de Madame Corinne Heiter et de ne pas pourvoir à son remplacement.

### Jetons de présence

(Onzième résolution)

La onzième résolution vise à ramener le montant annuel global des jetons de présence alloué au Conseil de Surveillance de 24 000 € à 20 000 €.

### Avis sur les éléments de la rémunération du Directoire

(Douzième à quatorzième résolutions)

Conformément aux recommandations du Code AFEP/MEDEF auquel la société se réfère, il vous est proposé d'émettre un vote consultatif favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2013, au Directoire.

Un chapitre est consacré aux rémunérations des mandataires sociaux dans le Document de référence.

### Autorisation pour intervenir sur les actions de la société

(Quinzième résolution)

La quinzième résolution vise à renouveler l'autorisation donnée à la société de racheter ses propres actions conformément aux dispositions des articles L 225-209 du Code de commerce. Les achats pourront permettre d'animer le marché du titre de la société, de couvrir des plans d'options d'achat d'actions, d'attribution gratuite d'actions, d'épargne salariale ou toute forme d'allocation destinée aux salariés et mandataires sociaux de la société et/ou des sociétés de son Groupe, de remettre des actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital, de réaliser des opérations de croissance externe, de réduire le capital social, de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par la loi ou l'Autorité des Marchés Financiers.

Le prix maximum d'achat est fixé à 130 € par action.

## ***Partie extraordinaire***

### Autorisation de réduire le capital social par annulation d'actions propres

(Seizième résolution)

Cette résolution a pour objet, conformément à l'article L 225-209 du Code de commerce, d'autoriser la société à réduire le capital social dans la limite d'un montant total de 10 % du capital actuel sur une période de vingt-quatre mois, par voie d'annulation des actions acquises dans le cadre de la quinzième résolution.

### Modification de l'article 26-2 des statuts

(Dix-septième résolution)

Cette résolution a pour objet de modifier l'article 26-2 des statuts relatif à l'âge des membres du Conseil de Surveillance.

# PROJET DE RESOLUTIONS

## *PARTIE ORDINAIRE*

**Première résolution** (*Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2013*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, connaissance prise du rapport du Directoire, des observations du Conseil de Surveillance sur le rapport du Directoire et sur les comptes sociaux de la société, et du rapport des Commissaires aux comptes, approuve les comptes sociaux de l'exercice 2013 tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, faisant apparaître un bénéfice de 17 961 945,00 €.

L'Assemblée Générale approuve, en application de l'article 223 quater du Code général des impôts, les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code, qui s'élèvent à 64 280 € et qui ont donné lieu à une imposition de 21 426 €.

**Deuxième résolution** (*Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2013*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, connaissance prise du rapport du Directoire, des observations du Conseil de Surveillance sur le rapport du Directoire et sur les comptes consolidés de la société, et du rapport des Commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés de l'exercice 2013 tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

**Troisième résolution** (*Affectation du résultat et fixation du dividende*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, approuve les propositions du Directoire et décide d'affecter le résultat de l'exercice de la façon suivante :

- Bénéfice de l'exercice	17 961 945,00 €
- Report à nouveau de l'exercice antérieur	10 465 254,33 €
Soit un bénéfice distribuable de	28 427 199,33 €
- A la réserve facultative	10 000 000,00 €
- A la distribution d'un dividende de 2,10 € par action	7 261 976,40 €
- Au poste «Report à nouveau»	11 165 222,93 €

La mise en paiement du dividende sera effectuée à compter du 20 juin 2014.

Si lors de la mise en paiement du dividende, la société détient, dans le cadre des autorisations données, une partie de ses propres actions, le montant correspondant aux dividendes non versés en raison de cette détention sera affecté au compte «Report à nouveau».

Pour les actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliées en France, il est précisé que le dividende proposé sera :

- soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu après application d'un abattement de 40 % (article 158-3-2° du Code général des impôts),
- soumis à un prélèvement à la source obligatoire au taux de 21 %. Ce prélèvement effectué par l'établissement payeur constitue un acompte imputable sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année de perception du dividende,
- assujetti aux prélèvements sociaux à la source par l'établissement payeur.

Les dividendes mis en paiement par SAMSE au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende *
2010	2,00 €
2011	2,20 €
2012	2,00 €

\*pour les actionnaires personnes physiques, le montant du dividende perçu était éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158-3-2° du Code général des impôts

**Quatrième résolution** (*Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés, et statuant sur ce rapport, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

**Cinquième résolution** (*Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Patrice Joppé*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Patrice Joppé, pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

**Sixième résolution** (*Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Paul Bériot*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Paul Bériot, pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

**Septième résolution** (*Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Jean-Yves Jehl de Ménorval*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Jean-Yves Jehl de Ménorval, pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

**Huitième résolution** (*Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de la société CRH France Distribution*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de la société CRH France Distribution, pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

**Neuvième résolution** (*Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de la société Dumont Investissement*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de la société Dumont Investissement, pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

**Dixième résolution** (*Non renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Madame Corinne Heiter*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, décide de ne pas renouveler le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Madame Corinne Heiter et de ne pas pourvoir à son remplacement.

**Onzième résolution** (*Fixation du montant annuel des jetons de présence alloués aux membres du Conseil de Surveillance*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, sur proposition du Directoire, décide de modifier l'allocation globale annuelle des jetons de présence pour la ramener de 24 000 € à 20 000 €. Ce montant applicable à l'exercice en cours, sera maintenu jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée Générale.

**Douzième résolution** (*Avis de l'Assemblée Générale Ordinaire sur les éléments de rémunération due ou attribuée à Monsieur Olivier Malfait, Président du Directoire, au titre de l'exercice clos*) - L'Assemblée Générale, consultée en application du Code AFEP/MEDEF de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées (paragraphe 24.3), lequel constitue le Code de référence de la société en application de l'article L 225-68 du Code de commerce, et statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, émet un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée à Monsieur Olivier Malfait, Président du Directoire, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013, tels qu'ils figurent dans le Document de Référence 2013, au chapitre 3.6.

**Treizième résolution** (*Avis de l'Assemblée Générale Ordinaire sur les éléments de rémunération due ou attribuée à Monsieur François Bériot, Vice-Président du Directoire, au titre de l'exercice clos*) - L'Assemblée Générale, consultée en application du Code AFEP/MEDEF de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées (paragraphe 24.3), lequel constitue le Code de référence de la société en application de l'article L 225-68 du Code de commerce, et statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, émet un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée à Monsieur François Bériot, Vice-Président du Directoire, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013, tels qu'ils figurent dans le Document de Référence 2013, au chapitre 3.6.

**Quatorzième résolution** (*Avis de l'Assemblée Générale Ordinaire sur les éléments de rémunération due ou attribuée à Messieurs Jean-Jacques Chabanis, Laurent Chameroy, Philippe Gérard, Christophe Lyonnet et Jérôme Thfoin, membres du Directoire, au titre de l'exercice clos*) - L'Assemblée Générale, consultée en application du Code AFEP/MEDEF de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées (paragraphe 24.3), lequel constitue le Code de référence de la société en application de l'article L 225-68 du Code de commerce, et statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, émet un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée à Messieurs Jean-Jacques Chabanis, Laurent Chameroy, Philippe Gérard, Christophe Lyonnet et Jérôme Thfoin membres du Directoire, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013, tels qu'ils figurent dans le Document de Référence 2013, au chapitre 3.6.

**Quinzième résolution** (*Autorisation d'achat par la société de ses propres actions*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, connaissance prise du rapport du Directoire, autorise, conformément aux dispositions de l'article L 225-209 du Code de commerce, le Directoire à acquérir des actions de la société en vue de :

- l'animation du marché du titre au travers d'un contrat de liquidité établi conformément à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- la cession ou l'attribution d'actions aux salariés du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment en cas d'exercice d'options d'achat d'actions ou d'attribution gratuite d'actions existantes, ou par cession et/ou abondement dans le cadre d'une opération réservée aux salariés ;
- la remise d'actions à l'exercice de droits attachés à des titres donnant accès au capital de la société ;
- la conservation des actions en vue de leur remise ultérieure (à titre d'échange ou de paiement ou autre) dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- la mise en œuvre de toute pratique de marché qui viendrait à être reconnue par la loi ou l'Autorité des Marchés Financiers ;
- l'annulation de tout ou partie des titres ainsi rachetés, sous réserve de l'autorisation de réduire le capital social donnée par l'Assemblée Générale.

Le nombre maximum d'actions pouvant être acquises, en exécution de la présente autorisation, est fixé à 10 % du nombre total des actions composant le capital social à la date de la présente Assemblée Générale (soit, à titre indicatif 345 808 actions sur la base du capital au 31 décembre 2013, dernière date du capital constaté). Compte tenu des 104 557 actions propres déjà détenues à cette date par la société, le nombre total d'actions susceptibles d'être acquises sera de 241 251 actions.

Le prix maximum d'achat est fixé à 130 € par action soit un montant maximal d'achat de 31 362 630 €.

L'acquisition, la conservation, la cession ou le transfert de ces actions pourront être effectués, en une ou plusieurs fois, par tous moyens et de toutes manières dans le respect de la réglementation en vigueur.

L'autorisation est valable pour une durée maximale de dix-huit mois à compter de la présente Assemblée Générale et met fin à celle décidée par l'Assemblée Générale du 29 avril 2013.

Tous pouvoirs sont conférés au Directoire, avec faculté de subdélégation, pour mettre en œuvre la présente résolution.

## ***PARTIE EXTRAORDINAIRE***

**Seizième résolution** (*Autorisation d'annulation d'actions rachetées*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Extraordinaire, connaissance prise du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, autorise le Directoire, conformément à l'article L 225-209 du Code de commerce, à annuler les actions propres de la société acquises en vertu des autorisations données par l'Assemblée Générale, selon les modalités suivantes :

- le Directoire est autorisé à annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, tout ou partie des actions que la société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de l'article L 225-209 du Code de commerce, dans la limite de 10 % du capital, sur une période de vingt-quatre mois, à compter de la présente Assemblée, et à procéder à due concurrence aux réductions de capital social ;
- la différence entre le prix d'achat des titres annulés et leur valeur nominale sera imputée sur les primes et réserves disponibles ;

- le Directoire disposera des pouvoirs nécessaires, avec faculté de subdélégation, pour fixer les conditions de cette ou de ces annulations, pour accomplir tous actes, formalités, déclarations en vue d'annuler les actions et de rendre définitives les réductions de capital et pour modifier les statuts en conséquence ;
- la présente autorisation est valable pour une période de dix-huit mois à compter de la présente Assemblée et met fin à celle décidée par l'Assemblée Générale du 29 avril 2013.

**Dix-septième résolution** (*Modification de l'article 26-2 des statuts relatif à la limite d'âge des membres du Conseil de Surveillance*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Extraordinaire, connaissance prise du rapport du Directoire, décide de modifier comme suit l'article 26-2 des statuts :

« ARTICLE 26 - DUREE DES FONCTIONS - LIMITE D'AGE

.....

2- Le nombre des membres du Conseil de Surveillance ayant atteint l'âge de **80** ans ne pourra être supérieur au tiers des membres du Conseil de Surveillance en fonction. Lorsque cette proportion se trouve dépassée, le plus âgé des membres du Conseil de Surveillance, le Président excepté, cesse d'exercer ses fonctions à l'issue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.»

Le reste de l'article 26 demeure inchangé.

## ***PARTIE ORDINAIRE***

**Dix-huitième résolution** (*Pouvoirs*) - L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes formalités légales ou administratives.

# DEMANDE D'ENVOI DE DOCUMENTS

## Assemblée Générale Mixte des Actionnaires du 6 Mai 2014 SAMSE

Je soussigné (e):

NOM ET PRENOM \_\_\_\_\_

ADRESSE POSTALE \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

ADRESSE MAIL \_\_\_\_\_

Propriétaire de \_\_\_\_\_ actions nominatives,

Propriétaire de \_\_\_\_\_ actions au porteur,

de la société SAMSE

Reconnais avoir reçu les documents afférents à l'Assemblée Générale précitée et visés à l'article R 225-81 du Code de commerce,

Demande l'envoi de documents et renseignements visés par l'article R 225-83 du Code de commerce.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 2014

Signature :

Conformément à l'article R 225-88 du Code de commerce les actionnaires titulaires de titres nominatifs peuvent, par une demande unique, obtenir de la société l'envoi des documents visés aux articles R 225-81 et R 225-83 dudit Code, à l'occasion de chacune des Assemblées Générales ultérieures. Au cas où l'actionnaire désirerait bénéficier de cette faculté, mention devra être portée sur la présente demande.

*Cette demande est à retourner à SAMSE*  
**Service des Assemblées, à l'attention de MARTINE VILLARINO**  
**2 rue Raymond Pitet - 38100 Grenoble**